



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des places en garderie essentielles pour l'avenir des communautés francophones

Ottawa, le 7 mars 2025 – La Commission nationale des parents francophones (CNPf) accueille favorablement l'[annonce du gouvernement du Canada](#) concernant la prolongation des ententes en matière de services de garde conclues avec 11 des 13 provinces et territoires. Cette mesure s'inscrit dans une démarche essentielle pour assurer l'accès à des services de garde abordables et de qualité à travers le pays.

Cependant, si des progrès significatifs ont été réalisés grâce au Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, la réalité demeure que seulement 23 % des enfants francophones en situation minoritaire ont actuellement accès à des services de garde en français. Face à ce constat alarmant, il est impératif que des fonds supplémentaires soient alloués à la création de nouvelles places en garderie pour mieux répondre aux besoins des familles francophones.

"Assurer l'accès à des services de garde en français, c'est garantir aux enfants francophones un départ solide dans leur parcours éducatif et identitaire. Nous saluons les efforts du gouvernement, mais il est crucial d'aller plus loin pour répondre aux besoins criants des familles. Chaque nouvelle place en garderie francophone est un investissement dans l'avenir de nos communautés." –
Gillian Anderson, présidente de la CNPF

Un investissement crucial pour les communautés francophones

Le manque criant de places en services de garde francophones compromet non seulement l'épanouissement linguistique et culturel des jeunes enfants, mais également l'autonomie économique des parents qui doivent faire face à des défis majeurs pour concilier travail et vie familiale. L'absence de services accessibles en français force trop souvent les parents à inscrire leurs enfants dans des milieux anglophones, ce qui fragilise la transmission du français dès la petite enfance.



Afin de combler cet écart, la CNPF demande au gouvernement du Canada d'inciter les provinces et territoires à insérer dans leur plan d'action des mesures positives et concrètes afin d'assurer des fonds spécifiquement destinés à la création de nouvelles places en garderie francophones. Cet investissement est nécessaire pour garantir l'égalité des chances aux familles francophones et pour assurer la vitalité de nos communautés.

Un engagement collectif pour l'avenir

La CNPF et ses partenaires restent pleinement engagés à travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de mettre en place des solutions durables qui permettront aux familles francophones d'avoir accès à des services de garde de qualité, abordables et en français.

Nous appelons le gouvernement à prendre en considération cette demande essentielle et à collaborer avec nos organismes communautaires afin de répondre aux besoins urgents des familles francophones en situation minoritaire.

À propos de la CNPF

La [Commission nationale des parents francophones](#) (CNPf) est un organisme national dédié à la défense des droits des parents francophones en situation minoritaire au Canada. Elle travaille activement à promouvoir des politiques et des initiatives visant à améliorer l'accès à des services éducatifs et communautaires de qualité pour les familles francophones.

-30-

Contact media : Nathalie Lachance, Directrice des communications - (905)329-3266 ou comm3@cnpf.ca - www.cnpf.ca